



ASSOCIATIONS : AGDE - Assemblée Générale des Palangriers : Hérault Tribune



Le Samedi 20 Janvier 2018, nos amis Palangriers étaient invités, comme chaque début d'année, à participer à leur Assemblée Générale. C'est donc dès 13h30 que la grande majorité de nos pêcheurs se sont retrouvés dans la salle polyvalente de la base nautique au CAP. Cette année un invité qui s'était imposé, " EOLE ", manifestait sa joie et il fût bon de laisser les portes fermées et les chapeaux arrimés !

Ainsi, à part quelques rares exceptions, peu de palangriers ont été défailants pour écouter 2h30 durant !, le discours ô combien intéressant de notre Président Alain LASSIERRA. Il a retracé toutes les activités du club durant l'année 2017 et les perspectives 2018, ne cédant la parole (de force !) qu'à notre vénéré et vénérable trésorier René AZEMAR pour la présentation des comptes, qui cette année encore, ont été gérés avec rigueur grâce à la gestion exemplaire de notre cher René.

[Visualiser l'article](#)

Ainsi, donc, le Président, devant une salle comble, a débuté son discours en remerciant tous les présents qui ont bravé les éléments montrant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à leur club; Il souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et dans la foulée (c'est un sportif de haut niveau notre Président !) rappelle les principales activités qui ont animé le club durant l'année 2017.

Les conditions météorologiques exécrables, (Eole est vraiment insupportable), ont obligé les organisateurs à annuler trois sorties de pêche sur les six programmées. Ces parties de pêche ont tout de même permis à nos sponsors de proposer aux participants des lots magnifiques et nombreux. Remercions donc, les opticiens ATOL - la Maison DECATLHON - la SODEAL - INTERMARCHE - HYPER U et le magasin POSEIDON du Grau d'Agde.

Mais les palangriers ont plus d'un tour dans leur bourriche (même vide). Les sardinades et les soirées dansantes ont prouvé leur efficacité pour réveiller la convivialité et l'amitié propre à notre famille de pêcheurs. Ces sardinades parlons-en, (car même à table on mange du poisson) trois en tout en juillet et août, ont rassemblé près de 350 convives, palangriers, amis et touristes réunis finissant ensemble la soirée au rythme enlevé de notre chef Denis PELLEGRINI. Ces soirées organisées, servies et gérées par une équipe de bénévoles sont des animations ancrées (eh oui encore un terme marin) dans la vie de la station balnéaire.

De même, dans le cadre champêtre du LAPIN DE BALUFFE, les soirées dansantes se sont succédées avec un succès toujours renouvelé. Outre les challenges, les soirées dansantes et les sardinades, notre club n'a manqué aucune manifestation organisée sur la station. Une participation très remarquée au week-end bleu a souligné le dynamisme des palangriers surnommés pour l'occasion de la course de pédalos " Les Pouffres Agathois", avec aide à une collecte pour la SNSM.

De même de nombreux bateaux (35) se sont joints à la cérémonie des marins disparus en mer.

A noter également l'adhésion totale de notre club à la cause de sauvegarde du Fort de Brescou.

Après ces quelques rappels, notre Président souligne les efforts que font nos amis pêcheurs pour maintenir en état le port où ils amarrent leurs bateaux. Ainsi, durant cette année écoulée, divers travaux ont été effectués :

- Réfections de pontons et catways.
- Construction d'un barbecue.
- Mise en place de stores pour faire ombrage.
- Peinture du chalet (peinture fournie par notre ami pêcheur Guy Rosenzweig).
- Remplacement de grilles sous le pont et derrière le cabanon par des grilles en inox.
- Réglage de diverses amarres défailantes.



- Divers autres menus travaux de maintenance.

-Etc.

PREVISIONS des TRAVAUX 2018.

- Réfection des panneaux des pontons flottants.

- Reprise de certaines amarres.

- Fixation de l'aussière du premier bassin.

- Réalisation d'un nouveau logo.

STATUTS du CLUB.

De nouveaux statuts réactualisés ont été approuvés en Assemblée Générale extraordinaire (envoi en Préfecture le 19 Mai 2017 et Journal Officiel du 9 Septembre 2017). Ils collent désormais à la réalité de notre vie et à la défense de notre environnement.

FNPP.

Il rappelle que l'adhésion à la Fédération Nationale des Pêcheur Plaisanciers nous permet (pour ceux qui le désirent) de prétendre à des bagues pour pêcher le thon.

En 2017, l'équipe GASBARRE à pris un thon de 39 kg. Bravo à nos fins pêcheurs.

De même, pour tous renseignements s'adresser à Jean-Claude BELPEER ou Christian PAULE, chargés au sein de notre club, de la gestion « pêche au thon rouge ». La date limite de constitution des équipes pour la saison 2018 est fixée au 28 Février.

DIVERS.

Cette année, il y aura sept parties de pêche au lieu de six les années précédentes. Cette 7ème manifestation sera sponsorisée par HYPER U Agde.

ZONE DE RESERVE .



L'aire marine protégée d'Agde, dirigée par notre ami Renaud Dupuy de la Grandrive, a ouvert pour la mise en place d'une zone de réserve au large du Cap d'Agde. En accord avec les professionnels de la pêche (petits métiers), une zone marine de 300 Ha est prévue dès 2019 au large de Brescou, avec interdiction totale de pêche. Dans un souci de respect de notre environnement et en pensant aux générations futures, notre association peut qu'être en accord avec ce projet. Notre souhait profond est que chacun respecte cette zone jour et nuit, toute l'année. C'est aujourd'hui l'engagement que prend le Club des Palangriers.

Enfin, le Président clôture la séance, avant la remise des prix, par un hommage appuyé à notre ami René AZEMAR, Trésorier, qui durant 12 ans a assumé la gestion comptable du Club, avec rigueur et extrême compétence. Merci René pour ce travail au service de chacun. Il sera remplacé par Pierre MARCHINI très apprécié des membres de notre association. Nous ne doutons pas qu'il saura poursuivre sur la même voie.

La remise des prix s'est ensuite déroulée dans la bonne humeur, chacun y allant de sa plaisanterie, qualifiant l'un ou l'autre d'appellations halieutiques : Mr BOGUE - Mr CALAMAR - Mr SARAN - Mr OBLADE (de MONTBLANC) - Mr GASCON - Mr PAGEOT - Mr DAURADE.....

Les résultats sont :

- 1er - ZAWADSKI Michel
- 2ème - DONNAT Jean-Claude
- 3ème - LASSIERRA Alain et MESTRE Michel
- 5ème - CONEJERO Martine et PAULE Christian

Un bon d'achat de matériel de pêche ou une participation équivalente pour l'achat d'un VHF est venue récompenser tous les participants à au moins 3 sortie de pêche.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité avec galette des rois a clôturé cette après-midi d'échange en présence de Mr FREY, Conseiller Départemental, Mr CRABA, Maire Adjoint délégué aux Sports, Mr Stéphane HUGONNET, Président de la SODEAL et Mr WEISS, Directeur des ports. Merci pour leur présence et leur soutien tout au long de l'année.

La fête s'est poursuivie tard dans la soirée, comme c'est la tradition, par un repas dansant.

www.herault-tribune.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Bonne Année à tous et surtout bon vent.